

Barbâtre, le jeudi 30 mars 2023

Le Maire de Barbâtre

A

Mesdames et Messieurs
les Membres du Conseil Municipal
BARBÂTRE

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu,

LE MERCREDI 05 AVRIL

A 19 h 00

Salle du Conseil Municipal

L'ORDRE DU JOUR de la réunion du Conseil municipal est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 février 2023

- 
1. Affaires financières : Approbation du compte de gestion 2022 du budget Commune
 2. Affaires financières : Approbation du compte administratif 2022 du budget Commune

3. Affaires financières : Affectation des résultats 2022 du budget Commune
4. Affaires financières : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023
5. Affaires financières : Approbation du budget primitif 2023 de la commune
6. Marchés publics : Construction d'une salle de sport et de loisirs - Avenant n°01 au lot n°12 – Revêtements de sols souples
7. Affaires foncières – Urbanisme : OAP Les Oyats - Approbation du périmètre de Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P.), autorisation donnée à l'Etablissement Public Foncier de la Vendée de préparer le dossier de saisine du Préfet
8. Affaires foncières - Urbanisme : Projet d'aménagement de l'Ilot La Gaudinière : validation des modifications du dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P.), autorisation donnée à l'EPF de la Vendée de transmettre à Monsieur le Préfet les dossiers modifiés afin qu'il prescrive les enquêtes publiques nécessaires à la procédure d'expropriation, autorisation donnée à l'EPF de la Vendée de poursuivre la procédure d'expropriation en vue d'obtenir la maîtrise foncière totale de l'Ilot La Gaudinière
9. Ressources humaines : Fermeture d'un poste d'agent de maîtrise principal et ouverture d'une poste d'adjoint technique territorial
10. Ressources humaines : Modification du tableau des effectifs

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, il vous est recommandé de donner pouvoir à un autre membre de notre assemblée (un exemplaire ci-joint).

Dans l'attente de nous rencontrer,
Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Louis GIBIER

